

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

**TABLE RONDE SUR LE TOURISME SEXUEL
IMPLIQUANT DES ENFANTS**



Le 6 décembre 1996, Vancouver, Canada, RAPPORT SOMMAIRE



CONDITION FÉMININE CANADA

360, rue Albert

Bureau 700

Ottawa (Ontario) K1A 1C3

(613) 995-4049

(613) 943-2386

Le 16 décembre 1996

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

TABLE DES MATIÈRES

Document d'information

Sommaire de la table ronde

Conclusions / Prochaines étapes

Annexe

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

DOCUMENT D'INFORMATION

**TABLE RONDE SUR LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT
DES ENFANTS**

Le 6 décembre 1996, Vancouver, Canada

- **La prostitution juvénile touche plus d'un million d'enfants en Asie¹.**
- **De 200 000 à 250 000 enfants sont victimes de la prostitution en Thaïlande.**
- **De 200 000 à 500 000 enfants sont victimes de la prostitution en Chine.**
- **Des milliers de prostitué(e)s enfants sont exploités au Cambodge et au Vietnam.**
- **Il y a 500 000 prostitué(e)s enfants au Brésil et des milliers d'autres sont exploités en Amérique latine et en Afrique.**

La Secrétaire d'État à la Situation de la femme, l'honorable Hedy Fry, a organisé une table ronde avec des représentantes et des représentants de l'industrie du tourisme ainsi que d'organisations non gouvernementales (ONG) le 6 décembre 1996. L'objectif de la table de ronde était de réunir le secteur privé et les ONG dans le but d'élaborer des stratégies afin de sensibiliser davantage le public au tourisme sexuel, une forme d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Les renseignements qui suivent sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ont été fournis aux participantes et aux participants avant la table ronde.²

Qu'entend-on par « exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales »?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est l'utilisation d'enfants à des fins sexuelles en échange d'une rétribution en espèces ou en nature entre l'enfant, le client, l'intermédiaire ou l'agent, ou d'autres personnes qui profitent du commerce d'enfants à cette fin.

¹ Bien qu'il soit très difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'ampleur de l'exploitation sexuelle d'enfants, des estimations ont été obtenues pour 1994 de l'UNICEF et de End Child Prostitution in Asian Tourism (ECPAT).

² L'information fournie est tirée du document d'information du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales qui a eu lieu à Stockholm, en août 1996.

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales – portée et conséquences

L'exploitation sexuelle à des fins commerciales est aujourd'hui une industrie caractérisée par un abus de pouvoir. Les enfants sont achetés et vendus, ou traités comme un produit de nature sexuelle et économique, et non comme des êtres humains. Cette pratique transcende les frontières et son incidence se répercute de génération en génération.

Où se pratique l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se pratique dans à peu près tous les pays du monde. Ses ramifications s'étendent de petits villages à de grands centres urbains, entre les pays en développement et les pays industrialisés.

Qui sont les victimes?

Bien que la très grande majorité des enfants ainsi exploités soient des filles, on compte de plus en plus de garçons parmi les victimes. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'enfants de familles pauvres issus d'un milieu urbain et rural. La majorité ont entre 8 et 18 ans, mais la crainte engendrée par le SIDA fait en sorte que la demande est très forte pour des fillettes de plus en plus jeunes. Ces enfants sont trompés, enlevés et vendus. Il s'agit aussi d'enfants fugueurs ou d'enfants qui se tournent volontairement vers la prostitution pour survivre, améliorer leurs conditions de vie ou avoir un meilleur accès aux biens de consommation.

Qui sont les responsables?

Les responsables de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ont une grande diversité de comportements, d'origines et de motifs. Ils forment un large éventail de clients, d'intermédiaires, de recruteurs et d'autres responsables qui profitent de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. La vaste majorité des clients sont des habitants locaux pour qui des relations sexuelles avec un enfant sont davantage une question de disponibilité que de préférence. Au cours des dix dernières années cependant le tourisme sexuel international s'est accru et, par conséquent, dans un certain nombre de pays ce sont, dans une proportion toujours plus importante, des étrangers qui exploitent des enfants.

Domages profonds et irréversibles chez les enfants

Les conséquences néfastes de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales sont profondes et souvent irréversibles. Les enfants qui survivent, ce qui n'est pas le cas de bon nombre d'entre eux, peuvent souffrir de séquelles physiques et psychologiques irréversibles. Les enfants victimes sont mal protégés en raison de failles de la législation et d'une application déficiente de la loi. Ces enfants sont souvent traités comme des criminels et n'ont souvent d'autre choix que de retomber dans le cercle vicieux de la violence et de l'exploitation, ce qui accroît les risques pour leur existence même.

La société doit assumer ses responsabilités

Bien qu'il soit tentant de blâmer principalement les éléments criminels, de qualifier les exploitants de souteneurs et d'agresseurs, ou encore de dénigrer les enfants eux-mêmes en les

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

accusant d'être des personnes de mœurs légères ou d'être irresponsables sur le plan sexuel, tous les secteurs de la société doivent assumer une part de responsabilité pour l'exploitation sexuelle d'enfants.

Mesures à débattre à la Table ronde sur le tourisme sexuel impliquant des enfants

Des membres de l'industrie du tourisme et d'organisations non gouvernementales se sont réunis à Stockholm, en Suède, à l'occasion du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, en août 1996. Dans le cadre de l'atelier sur le tourisme, ils ont formulé des recommandations en vue d'accroître la sensibilisation du public et de prévenir le tourisme sexuel impliquant des enfants. Les mesures proposées à des fins de discussions comprenaient :

Recommandations d'ordre général

1. Favoriser l'adoption de lois plus strictes et d'une application plus rigoureuse des lois contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
Favoriser le signalement des activités criminelles au moyen d'un modèle du genre « échec au crime ».

Transporteurs aériens

2. Présenter de courts vidéoclips pendant les vols pour faire connaître les dangers du tourisme sexuel impliquant des enfants.
3. Insérer de courts messages dans les encarts.

Aéroports

4. Placer des affiches ou des photographies présentant des messages non équivoques dans les halls d'arrivée et les salons des passagers de première classe des aéroports.
5. Obtenir la collaboration des douaniers et des agents de police, p.ex. pour insérer des dépliants dans les passeports.

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

Voyagistes

6. Diffuser des messages contre la prostitution juvénile dans des documents comme les itinéraires.

Agences de voyage

7. Renseigner les clients sur les risques sur le plan de la loi et de la santé au point de destination et des possibilités de poursuite dans leur pays d'origine (extraterritorialité).
8. Imprimer des renseignements et des avertissements en bonne et due forme dans les dépliants sur tous les pays où ce problème est présent et distribuer des affiches contre la prostitution juvénile.
9. Discuter du problème de la publicité sexuellement suggestive utilisant des enfants.
10. Mieux éduquer le personnel des agences de voyage.

Hôtels

11. Afficher des mises en garde contre la prostitution juvénile dans les halls et les chambres d'hôtels.

Les participantes et les participants à la table ronde ont été informés des mesures proposées et celles-ci ont permis de lancer les discussions sur des mesures précises qui pourraient être prises au Canada pour faire face au problème du tourisme sexuel impliquant des enfants.

Les participantes et les participants ont proposé leur propre série de mesures, qui sont présentées à la page 7 du présent rapport.

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

L'honorable Hedy Fry, Secrétaire d'État (Situation de la femme) (Multiculturalisme), a rencontré le 6 décembre 1996, à Vancouver, des représentantes et des représentants de l'industrie du tourisme ainsi que d'organisations non gouvernementales afin de discuter de mesures à prendre pour protéger les enfants contre le tourisme sexuel. Madame Lynn Smith, doyenne de la faculté de droit de la University of British Columbia, a animé les discussions de la table ronde auxquelles 24 personnes ont pris part. Veuillez consulter l'annexe pour avoir la liste complète des participantes et des participants.

Dans ses observations préliminaires, madame Fry a fait part de sa détermination de contrer le problème de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Sa participation à la délégation du Canada au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales a renforcé cette détermination.

Madame Fry a signalé que le Canada prend des mesures pour contrer ce problème, notamment les récentes modifications au *Code criminel* (projet de loi C-27), annoncées par le ministre de la Justice, qui permettent de poursuivre en justice des Canadiens et Canadiennes qui exploitent des enfants à des fins sexuelles pendant leur séjour à l'étranger. Madame Fry a cependant insisté sur le fait que les mesures législatives ne sont qu'un outil pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Elle a insisté sur le fait que la sensibilisation du public est une mesure de prévention importante en vue de prévenir cette forme d'abus et ses effets dévastateurs sur les enfants du monde entier.

Après de longues discussions et la reconnaissance du fait que les personnes et les organisations participant à la table ronde ont un rôle à jouer pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, les suggestions suivantes ont été formulées :

- Procéder à des recherches pour mieux comprendre les causes du tourisme sexuel impliquant des enfants, l'accent étant tout particulièrement mis sur l'organisation des voyages et sur les personnes qui en profitent.
- Appuyer les programmes qui favorisent la mise en commun d'information dans le but d'améliorer l'application des lois contre les personnes qui exploitent sexuellement des enfants.

SOMMAIRE DE LA TABLE RONDE

- Encourager les organisations mondiales et nationales du tourisme à offrir à leurs employés de la formation sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle. Produire des documents afin d'informer les voyageurs professionnels de ces enjeux.
- **Offrir de la formation sur l'exploitation sexuelle des enfants aux membres de l'industrie de l'accueil comme les concierges et le personnel de la restauration.**
- Préparer un dépliant qui serait largement diffusé sous forme d'encart dans les documents de voyage ou distribué dans les hôtels, les aéroports, les taxis, les agences de voyage et d'autres endroits.
- Ajouter de l'information aux *Renseignements et avis aux voyageurs* du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur les risques et les conséquences du tourisme sexuel impliquant des enfants.
- Imprimer un avertissement au sujet des conséquences juridiques du tourisme sexuel impliquant des enfants sur la troisième de couverture des passeports.
- Envisager la possibilité de demander à un club philanthropique international d'adopter la question du tourisme sexuel impliquant des enfants comme projet international.
- Examiner la possibilité de recruter des vedettes d'envergure internationale en tant que porte-parole pour cette question dans le but de sensibiliser le public et d'obtenir son appui afin de protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle.
- Soutenir les maisons d'hébergement, les foyers de groupe et d'autres programmes qui ont pour objectif de protéger les enfants, en reconnaissant que la pauvreté est l'une des causes profondes de l'exploitation des enfants à des fins sexuelles.

Appuyer les victimes de l'exploitation sexuelle des enfants en les invitant à participer à une conférence internationale dans le but de faire part de leurs suggestions en vue de trouver des solutions concrètes et des stratégies de prévention.

CONCLUSIONS / PROCHAINES ÉTAPES

Dans ses observations finales, madame Fry a insisté sur le fait que la société dans son ensemble doit apprécier les enfants du monde entier. Cet engagement envers tous les enfants est formellement reconnu dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir pour protéger les enfants contre l'exploitation.

Madame Fry a encouragé l'industrie du tourisme à éduquer ses propres membres et à travailler avec les ONG pour sensibiliser le public à la question de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et à son effet dévastateur.

En mettant un terme aux discussions de la table ronde, l'honorable Hedy Fry a remercié les participantes et les participants de leur apport et de leur détermination à adopter des mesures pour lutter contre l'exploitation des enfants à des fins commerciales.

Il a été convenu que la prochaine étape en serait une de suivi par madame Fry auprès des participantes et des participants au printemps de 1997, en prévision d'un rapport sur les mesures prises jusqu'à ce moment.

CONCLUSIONS / PROCHAINES ÉTAPES
--

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANT(E)S

ORG.

L'hon. Hedy Fry, c.p., députée

Vancouver Centre
Secrétaire d'État
(Situation de la femme)
(Multiculturalisme)

University of BC

Lynn Smith
Doyenne de la Faculté de droit

ANIMATRICE

Air Canada

Al Thompson
Vice-président
Affaires générales

Air Transat

Shawn Edmonds
Directeur commercial
Air Transat Holidays

**Administration de l'aéroport
international de Vancouver**

Gerry Bruno
Vice-président
Marketing et planification stratégique

Uniglobe Travel

John Henry
Vice-président
Dév. international

CONCLUSIONS / PROCHAINES ÉTAPES
--

Japan Travel Bureau

Hidi Nishi

Dir. gén.

Advantage Coastal Travel

Marsha Taylor

Présidente

Tourism Vancouver

Rick Antonson

Président

**ACTA (Alliance canadienne
des associations touristiques)**

Hugh Campbell

Président

Susan Snider

**Commission canadienne
du tourisme**

Scott Meis

Directeur

**End Child Prostitution
In Asian Tourism**

Pauline Hedmann

Street Kids Intl

Anne Sutherland

Agente de programme

**Centre des femmes
philippines**

Jane Ordinario

UNICEF

Nancy Dickson

Présidente (Colombie-Britannique)

Évaluation-médias

Shari Graydon

CONCLUSIONS / PROCHAINES ÉTAPES

Ancienne présidente

Service de police de Vancouver

Geramy Field

Sergent

Escouade des infractions sexuelles

Fonction publique

de la Colombie-Britannique

Représ. JEUNESSE

Cherry Kingsley

Fédération canadienne

des femmes diplômées

des universités

Phyllis Scott

Présidente

The WestEnder

Kits News

Ted Townsend

Éditeur

Lynda Zavitz

Lignes aériennes Canadien International

Bonnie Taylor

Représentante

Syndicat canadien

de la fonction publique

John Paterson

Ministry of Children

& Families (Observateur)

Agnes Lui

Agente de programme

Condition féminine Canada

(Observatrice)

CONCLUSIONS / PROCHAINES ÉTAPES

PERSONNES-RESSOURCES (Condition féminine Canada)

Cate Murray
Adjointe spéciale de
l'hon. Hedy Fry

Heather McKinnon
Analyste des politiques juridiques

Kathy Kennedy
Agente de communications